

COVID-19

Tout ce qu'il faut savoir

Passeport vaccinal obligatoire

Pour qui?

Toute personne âgée de 13 ans et plus, qui fréquente le Centre sportif pour une activité ou comme spectateur.

Activités concernées?

Intérieures : Toutes, sans exception.

Fonctionnement?

Le passeport vaccinal sera demandé à chaque visite.

Considérant que la vérification du passeport vaccinal engendra des délais d'attente hors de notre contrôle, nous recommandons fortement à notre clientèle de se présenter avant l'heure de leur activité.

Que faut-il présenter?

1. Une preuve de vaccination avec code QR. Trois options possibles :

- Dans l'application VaxiCode
- En format PDF sur un appareil mobile
- Sur papier (format carte d'affaires idéalement)

2. Une preuve d'identité avec photo. Preuves acceptées :

- Permis de conduire
- Carte d'assurance maladie
- Passeport

Consignes sanitaires

- Lavage fréquent des mains, dès l'arrivée.
- Ne pas vous présenter si vous présentez des symptômes de la COVID-19.
- Respect de la distanciation physique de 1 m dans les airs de circulation et les vestiaires.
- Arrivée et départ le plus près possible de l'heure de l'activité ; flânage interdit.
- Interdiction de s'abreuver directement aux fontaines d'eau (remplissage de bouteille autorisé).

Quand porter le masque ou le couvre-visage ?

- À l'intérieur du Complexe sportif, en tout temps, sauf lors de la pratique sportive et dans la piscine.
- Dans les vestiaires, en tout temps, sauf dans la douche.

Recommandations selon le statut ou l'âge

- Port du masque de procédure ou du couvre-visage obligatoire pour tous.
- Port du masque de procédure ou du couvre-visage recommandé pour les 2 à 9 ans.
- Port du masque de procédure ou du couvre-visage non recommandé pour les moins de 2 ans.

Règles spécifiques à la piscine

- En tout temps, les usagers de la piscine doivent porter le masque de procédure/couvre-visage pour circuler autour du bassin. Ils doivent le retirer uniquement au moment de rentrer dans l'eau et le remettre immédiatement à la sortie de l'eau.
- La distanciation physique de 1 m doit être respectée en tout temps dans la piscine, sauf entre les personnes d'une même résidence.
- Dans les vestiaires, une douche au savon est fortement recommandée avant d'entrer dans la piscine.

Règles spécifiques pour les cours de la programmation hiver 2022

Natation préscolaire

Afin de respecter les recommandations de la Croix-Rouge et de l'INSPQ en matière de santé et sécurité, voici les règles qui seront en vigueur pour tous les cours de natation préscolaire :

- Un parent (ou adulte accompagnateur) par enfant dans l'eau. Nul besoin d'être un excellent nageur, mais doit être à l'aise en eau peu profonde.
- Chaque duo adulte/enfant devra respecter la distanciation physique de 1 m avec les autres duos, à l'extérieur et à l'intérieur de l'eau.

Natation Junior

Afin de respecter les recommandations de la Croix-Rouge et de l'INSPQ en matière de santé et sécurité, voici les règles qui seront en vigueur :

Junior 1 & 2

- Un parent (ou adulte accompagnateur) par enfant dans l'eau. Nul besoin d'être un excellent nageur, mais doit être à l'aise en eau peu profonde.
- Chaque duo adulte/enfant devra respecter la distanciation physique de 1 m avec les autres duos, à l'extérieur et à l'intérieur de l'eau.

Junior 3 à 10

- La présence d'un parent n'est plus nécessaire, l'enfant ira seul dans l'eau.

Natation privée

Afin de respecter les recommandations de la Croix-Rouge et de l'INSPQ en matière de santé et sécurité, voici les règles qui seront en vigueur.

Adulte dans l'eau pour :

- Enfant de niveaux préscolaires et Junior 1 & 2 sans exception.
- Enfant de 8 ans et plus ne sachant pas nager seul

Un parent (ou adulte accompagnateur) par enfant dans l'eau. Nul besoin d'être un excellent nageur, l'enfant doit être à l'aise en eau peu profonde.

Distanciation physique

- Chaque duo adulte/enfant devra respecter la distanciation physique de 1 m avec les autres duos, à l'extérieur et à l'intérieur de l'eau.

Cours de conditionnement physique

- Le masque peut être retiré lors de l'exercice.
- Distance de 1 m entre les participants.